

9 novembre

Elie FRUIT

*Les finances de la ville de Compiègne
au XIX^e siècle*

D'entrée de jeu, le conférencier met l'accent sur l'étroite relation qui apparaît entre le développement, sans précédent, de la ville de Compiègne au XIX^e siècle, et l'augmentation des budgets municipaux.

Sur la base de ce constat, il s'est donc efforcé, au prix d'une patiente recherche, ayant porté notamment sur les registres des délibérations municipales, d'étudier selon quelles règles les recettes et les dépenses de la ville se répartissaient au siècle dernier, dans quelles proportions elles ont évolué et comment le pouvoir municipal parvenait ou non à les équilibrer.

Après un court rappel du cadre fiscal qui déterminait en partie les recettes communales (le système des quatre contributions directes, né de la Révolution, et les centimes additionnels ; ainsi que l'octroi), M. Fruit décrit l'évolution générale des budgets de la ville synthétisée par un graphique, qui met en évidence trois périodes de croissance distinctes : 1800-1830 ; 1830-1865 ; 1865-1900.

La première période (1800-1830) est caractérisée, tout particulièrement dans les premières années, par la faiblesse des revenus communaux et les difficultés qu'éprouve la municipalité à faire face aux charges inéluctables (les traitements et salaires du personnel de la mairie pourtant peu nombreux à cette époque, les frais de bureau, de chauffage et d'éclairage ; l'entretien de la maison commune ; les dépenses de police ; l'entretien du pavé, des promenades, des réverbères, etc.). L'endettement inexorable que connaît alors la ville est à l'origine du rétablissement de l'octroi en 1806. D'abord limité à un droit sur les boissons, celui-ci est étendu à partir de l'année 1816 à tous les autres objets de consommation courante : comestibles, fourrages, produits de chauffage, ainsi qu'aux matériaux de construction.

En rapport avec la progression des recettes de l'octroi qui, pendant de très longues années, vont s'avérer la principale source de revenus de la ville, les années 1820 inaugurent l'ère des aménagements et des équipements nouveaux à Compiègne : l'acquisition de terrains et d'immeubles qui libéreront la place du Château achevée en 1840 ; l'achat de la salle de spectacles de la veuve Denis (le futur théâtre Vivenel) ; l'acquisition du terrain des Carmélites, pour la construction d'une caserne de cavalerie supplémentaire.

Le fait marquant de la période 1830-1865 est l'accroissement rapide des dépenses de la ville qui passent de 96.000 F en 1830 à 339.000 F en 1865 ; croissance essentiellement liée à de nouvelles réalisations : la construction du port-aux-vins et du port-aux-charbons, de l'abattoir, de l'embarcadère du chemin de fer, de la caserne, le percement de la rue Mounier puis de la rue Magenta, l'agrandissement et la restauration de l'hôtel de ville, etc. Les dépenses très importantes qu'exigent ces réalisations appellent des recettes équivalentes. Elles sont assurées en grande partie par l'octroi dont les produits atteignent 62.000 F en 1830 et 184.000 F en 1865, mais la ville doit recourir à des emprunts qui sont eux-mêmes remboursés grâce à des centimes additionnels levés sur les quatre contributions de l'Etat (contribution foncière bâtie et non bâtie, contribution personnelle et mobilière et patente).

Durant la période 1865-1900, l'action municipale trouve ample matière à

s'épanouir dans les transformations du centre ville (le prolongement des rues Napoléon et Vermenton, le percement de la rue du Grand-Ferré, l'agrandissement de la place de l'Hôtel de ville) ; dans l'urbanisation des anciens faubourgs Chapelle, Hurtebise, Saint-Lazare, Saint-Accroupy, Saint-Germain et Petit-Margny, dans la création des rues et des avenues qui accompagnent la construction privée en plein essor ; dans l'agrandissement du Collège et la construction des nouvelles écoles ; Saint-Lazare, Saint-Germain, Royallieu ; dans l'installation du champ de courses, la création du cimetière du Nord, etc.

Cette considérable transformation de Compiègne vers la fin du siècle trouve sa contrepartie dans une véritable explosion de dépenses : de 339.000 F en 1865, le budget de la ville passe à 461.000 F en 1870, à 1.766.000 F en 1880, à 669.000 F en 1890, à 1.093.000 F en 1900. La pratique des emprunts est devenue courante ; leurs montants et leurs durées d'amortissement augmentent de manière importante. En 1898, la ville conclut avec le Crédit algérien un emprunt de 1.994.000 F (deux fois le budget annuel), à 3,48 % d'intérêt, qui l'engage pour 46 ans...

Au terme de son exposé, M. Fruit souligne une caractéristique commune des administrations municipales qui se sont succédées à Compiègne au siècle dernier : la continuité. Celle-ci se manifeste particulièrement dans la rigueur qui imprègne toute la gestion municipale et la défense des intérêts des habitants, ainsi que dans la préoccupation constante des élus d'œuvrer pour la prospérité et le prestige de leur ville, raison d'une politique hardie et suivie en matière d'urbanisme et d'équipements de toute nature.

20 novembre

Roland BOBÉE

*Les blasons de l'Oise, initiation
à l'héraldique française.*

Grâce aux écus de bois découpés et peints par l'héraldiste, M. Roland Bobée, membre de notre Société depuis de longues années, Mlle Sibertin Blanc a pu présenter à la Bibliothèque Saint-Corneille une exposition attrayante, évocatrice des blasons du département de l'Oise, armoiries des communes ou d'abbayes disparues que les membres de la Société purent visiter avant de se rendre à l'Hôtel de Ville pour écouter la communication de M. Bobée ; les blasons de l'Oise, initiation à l'héraldique française.

Après un vibrant hommage à ses maîtres Jacques Meurgey de Tupigny et Robert Louis, rénovateurs de l'Héraldique française, le conférencier fit une présentation générale de cette science et de cet art du blason.

A l'origine, il y a le sceau, compagnon inséparable de l'acte au Moyen âge, équivalent à une signature.

En raison de leur caractère très empirique les sceaux héraldiques vont offrir à l'historien et au généalogiste de grandes richesses, permettant de découvrir, de connaître et de comprendre une multitude de réalisations stylisées ou non, véhiculant les éléments les plus divers : costumes, animaux, arbres, fleurs, monuments, bateaux, instruments de musique, meubles, jeux, etc...

Il est définitivement admis aujourd'hui que l'apparition des armoiries n'est en rien due aux pèlerinages des croisés, ni à l'Orient, ni à l'antiquité gréco-romaine.